



EISL
EUROPEAN INSURANCE
SERVICES LTD



Bureau Commercial: 20 Rue Cambon 75001 PARIS
Siège Social: Calverley House, 55 Calverley Road,
TUNBRIDGE WELLS, KENT, TN1 2TU, U.K.

Succursale: 33 Rue Galilée, 75116 Paris, France.
Siège social : 4.16 World Trade Center, Gibraltar, GX11 1AA.
Compagnie d'assurance habilitée à présenter des opérations sur le territoire Français
par les Autorités Financières de Gibraltar: Financial Services Commission PO Box 940,
Suite 943, Europort, Gibraltar

Numéro de contrat : **DEC-ELI-003461-01**
Période de validité : du 01/04/2017 au 30/06/2017

ATTESTATION D'ASSURANCE
Assurance de Responsabilité Civile Décennale Obligatoire et Responsabilité Civile
Professionnelle

La compagnie **Elite Insurance Company Limited**, représentée par son mandataire, la société **EISL**, atteste que l'entreprise :

KEEPLANET
201 ROUTE D'OBERHAUSBERGEN
67200 STRASBOURG
Numéro d'identification : 515123800

est titulaire d'un contrat d'ASSURANCE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE et RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE à effet du 01/01/17, sous le n° **DEC-ELI-003461-01**, garantissant les activités professionnelles déclarées ci-après.

Les garanties objet de la présente attestation s'appliquent:

- Aux travaux réalisés en France Métropolitaine, DROM, Saint-Barthélemy et Saint-Martin.
- Aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A. 243-1 du Code des Assurances.
- Aux chantiers dont le coût total de construction HT tous corps d'état hors honoraires déclaré par le maître d'ouvrage n'est pas supérieur à la somme de 15 000 000 euros et dont le montant du marché HT de l'assuré n'est pas supérieur à **150 000.00 €**.
- Aux travaux, produits et procédés de construction de technique courante:
 - répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN) ou à des règles professionnelles acceptées par la C2P
 - faisant l'objet au jour de la passation du marché d'un Agrément Technique Européen (ATE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P, d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEX) avec avis favorable, d'un Pass'innovation "vert" en cours de validité.
- Aux activités professionnelles ou missions suivantes:

BET

BET Thermique, études réglementaires RT 2005 / RT 2012, Dimensionnement des besoins de puissance, Audit énergétiques, Conseils en rénovation énergétique

N° Police: DEC-ELI-003461-01
Emis le: 05/04/2017



EISL
EUROPEAN INSURANCE
SERVICES LTD



Bureau Commercial: 20 Rue Cambon 75001 PARIS
Siège Social: Calverley House, 55 Calverley Road,
TUNBRIDGE WELLS, KENT, TN1 2TU, U.K.

Succursale: 33 Rue Galilée, 75116 Paris, France.
Siège social : 4.16 World Trade Center, Gibraltar, GX11 1AA.
Compagnie d'assurance habilitée à présenter des opérations sur le territoire Français
par les Autorités Financières de Gibraltar: Financial Services Commission PO Box 940,
Suite 943, Europort, Gibraltar

NATURE DE LA GARANTIE:

Le contrat garantit:

- la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 du code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243-1-1 du même code.

La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou de démontage éventuellement nécessaires.

- la responsabilité civile professionnelle de l'assuré pouvant lui incomber en vertu du droit commun, en raison de dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non à un dommage matériel, causés à des tiers du fait de l'exercice de ses activités professionnelles et survenus tant en cours de travaux qu'après leur achèvement.



EISL
EUROPEAN INSURANCE
SERVICES LTD



Bureau Commercial: 20 Rue Cambon 75001 PARIS
Siège Social: Calverley House, 55 Calverley Road,
TUNBRIDGE WELLS, KENT, TN1 2TU, U.K.

Succursale: 33 Rue Galilée, 75116 Paris, France.
Siège social : 4.16 World Trade Center, Gibraltar, GX11 1AA.
Compagnie d'assurance habilitée à présenter des opérations sur le territoire Français
par les Autorités Financières de Gibraltar: Financial Services Commission PO Box 940,
Suite 943, Europort, Gibraltar

MONTANTS DES GARANTIES :

Responsabilité Civile Décennale Obligatoire		
Nature des garanties	Montants garantis par sinistre et par année d'assurance	Franchise par sinistre
Responsabilité décennale pour travaux de construction soumis à l'assurance obligatoire	<p>Habitation : à hauteur du coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage. Les travaux de réparation comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.**</p> <p>Hors habitation : à hauteur du coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage tel que visé par l'article R 243-3-I du Code des assurances.**</p>	5 000.00 €
Garanties annexes		
Bon Fonctionnement	300 000.00 €	5 000.00 €
Dommages Immatériels consécutifs :	100 000.00 €	
Dommages Matériels aux existants :	300 000.00 €	



EISL
EUROPEAN INSURANCE
SERVICES LTD



Bureau Commercial: 20 Rue Cambon 75001 PARIS
Siège Social: Calverley House, 55 Calverley Road,
TUNBRIDGE WELLS, KENT, TN1 2TU, U.K.

Succursale: 33 Rue Galilée, 75116 Paris, France.
Siège social : 4.16 World Trade Center, Gibraltar, GX11 1AA.
Compagnie d'assurance habilitée à présenter des opérations sur le territoire Français
par les Autorités Financières de Gibraltar: Financial Services Commission PO Box 940,
Suite 943, Europort, Gibraltar

NATURE DES GARANTIES	Montants garantis par sinistre et par année d'assurance	FRANCHISE
Dommmages corporels	5 000 000.00 €	2XBT01*
Dommmages corporels garantis et dommages immatériels consécutifs causés par:		
Fautes inexcusables	1 500 000.00 €	2XBT01*
Accidents du travail	250 000.00 €	2XBT01*
Maladies professionnelles	250 000.00 €	2XBT01*
Dommmages matériels garantis et dommages immatériels consécutifs dont:	1 000 000.00 €	2XBT01*
en cas d'incendie	900 000.00 €	2XBT01*
en cas de vol	15 000.00 €	2XBT01*
Erreur d'implantation	150 000.00 €	2XBT01*
Dommmages immatériels consécutif à un dommage matériel non garanti	170 000.00 €	2XBT01*
Dommmages matériels et immatériels consécutifs subis par les existants	800 000.00 €	2XBT01*
Dommmages matériels et immatériels consécutifs subis par les avoisinants	800 000.00 €	2XBT01*
Dommmages matériels et immatériels subis par les objets confiés	50 000.00 €	2XBT01*
Tous dommages causés par la pollution accidentelle	500 000.00 €	2XBT01*
dont dommages matériels ou immatériels consécutifs:	300 000.00 €	2XBT01*
Dommmages intermédiaires	140 000.00 €	2XBT01*

N° Police: DEC-ELI-003461-01
Emis le: 05/04/2017



EISL
EUROPEAN INSURANCE
SERVICES LTD



Bureau Commercial: 20 Rue Cambon 75001 PARIS
Siège Social: Calverley House, 55 Calverley Road,
TUNBRIDGE WELLS, KENT, TN1 2TU, U.K.

Succursale: 33 Rue Galilée, 75116 Paris, France.
Siège social : 4.16 World Trade Center, Gibraltar, GX11 1AA.
Compagnie d'assurance habilitée à présenter des opérations sur le territoire Français
par les Autorités Financières de Gibraltar: Financial Services Commission PO Box 940,
Suite 943, Europort, Gibraltar

NATURE DES GARANTIES	Montants garantis par sinistre et par année d'assurance	PLAFOND DE GARANTIE
Responsabilité Civile après achèvement des ouvrages et travaux		
Dommages corporels	4 000 000.00 €	2XBT01*
Dommages matériels et immatériels consécutifs dont:	1 500 000.00 €	2XBT01*
en cas d'incendie	800 000.00 €	2XBT01*
Dommages immatériels consécutifs à un dommage matériel non garanti	150 000.00 €	2XBT01*
Protection juridique	Voir contrat	Voir Contrat

**Le montant des garanties et franchises visées ci-dessus sont soumis à revalorisation en fonction de l'évolution de l'indice BT 01.*

*** Lorsqu'un contrat collectif de responsabilité décennale est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif*



EISL
EUROPEAN INSURANCE
SERVICES LTD



Bureau Commercial: 20 Rue Cambon 75001 PARIS
Siège Social: Calverley House, 55 Calverley Road,
TUNBRIDGE WELLS, KENT, TN1 2TU, U.K.

Succursale: 33 Rue Galilée, 75116 Paris, France.
Siège social : 4.16 World Trade Center, Gibraltar, GX11 1AA.
Compagnie d'assurance habilitée à présenter des opérations sur le territoire Français
par les Autorités Financières de Gibraltar: Financial Services Commission PO Box 940,
Suite 943, Europort, Gibraltar

La garantie s'applique pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.

La garantie fonctionne selon les règles de la capitalisation.

La présente attestation n'est valable que sous réserve du paiement intégral de la cotisation par l'assuré pour la période de validité susmentionnée. Elle ne peut engager l'assureur en dehors des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Tunbridge Wells, le 5 April 2017

EISL - Elite Insurance Company Ltd